

Clémentine DELPRAT

De: Antoine Duvoisin <duvoizin@gmail.com>
Envoyé: lundi 18 septembre 2023 07:36
À: enquete-publique
Objet: Projet de révision du PLU de Lavaissière

Bonjour,

La modification du PLU de Lavaissière vise notamment à autoriser la constructions de cottages, hôtels, restaurants dans le secteur du Rocher du Cerf.

Or ce secteur est à proximité immédiate d'une réserve naturelle : la réserve biologique intégrale (RBI) de la forêt de Belles-Aigues.

Je connais moi-même très bien ce secteur : quoique proche de la station, il est actuellement parfaitement préservé. La faune sauvage y est particulièrement présente (mouflons, cervidés...).

La parcelle visée est une crête aujourd'hui boisée (beaucoup de sapins centenaires). Cette crête constitue un sas protecteur entre la station bruyante et la réserve naturelle. Installer des habitations et des activités a cet endroit va conduire à de graves atteintes à la réserve.

Est-ce le moment de dégrader encore la station du Lioran ? Si la station attire aujourd'hui de nombreux visiteurs, c'est du fait de sa nature préservée. Toute nouvelle atteinte à cet écrin splendide conduira à l'inverse de l'effet recherché : il fera fuir les amoureux de la nature.

Cordialement,

Antoine de Soumagnat